

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 73-1369/SG/CD la Commissiion permanente de la Chambre des Députés approuvant le rapport d'exploitation et les comptes d'Electricité de Djibouti pour l'année 1972 (rendue exécutoire par arrêté n° 73-1369/SG/CD du 11 septembre 1973) .

n° 73-1369/SG/CD la

Ministère
MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DU PORT

Date de publication
11 septembre 1973

Numéro JO
n° 18 du 25/09/1973

Date du numéro
25 septembre 1973

TEXTE INTÉGRAL

Est rendue exécutoire la délibération n° 371/7e L du 1er septembre 1973 de la Commission permanente de la Chambre des Députés du Territoire français des Afars et des Issas approuvant le rapport d'exploitation et les comptes d'Electricité de Djibouti pour l'année 1972.